

Entreprises publiques et formation professionnelle : Sainte-Tulle, une école de métiers d'EDF

François Panel

DANS **ANNALES HISTORIQUES DE L'ÉLECTRICITÉ 2009/1 N° 7**, PAGES 51 À 67
ÉDITIONS **VICTOIRES ÉDITIONS**

ISSN 1762-3227

ISBN 9782351130551

DOI 10.3917/ahe.007.0051

Date de mise en ligne : 24/03/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-annales-historiques-de-l-electricite-2009-1-page-51?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Victoires éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

ENTREPRISES PUBLIQUES ET FORMATION PROFESSIONNELLE :

Sainte-Tulle, une école de métiers d'EDF

François Panel
Doctorant, université du Havre

Résumé

La création d'écoles professionnelles au sein des entreprises EDF et GDF trouve son origine dans les revendications syndicales de l'entre-deux-guerres au sujet de l'apprentissage. Il faut toutefois attendre la Seconde Guerre mondiale pour que soient inaugurés des camps de jeunesse qui évolueront en centres d'apprentissage puis en écoles de métiers d'EDF et GDF. Ces écoles, et celle de Sainte-Tulle en particulier qui a été ouverte en 1942, assurent une formation en trois ans à des élèves de plus en plus nombreux. Ce n'est qu'en 1956 qu'une convention avec le ministère de l'Éducation nationale transforma ces écoles en établissements publics. Agés de 16 à 21 ans, les élèves participent à la vie de l'école ce qui crée rapidement un fort esprit de communauté. Après 1968, la formation est réorganisée en distinguant les agents de maîtrise technique et les ouvriers qualifiés. Les hésitations des deux décennies suivantes montrent bien les difficultés de définition de ces formations qui se veulent indépendantes, mais souhaitent être reconnues par l'État. Les années 1980 et 1990 sont celles d'une lente perte de vitesse de l'école de Sainte-Tulle. La baisse des effectifs, l'augmentation du niveau d'entrée, l'apparition de nouvelles technologies conduisent les EDF et GDF à annoncer la fin des recrutements en 1994.

Abstract

The creation of vocational schools within the EDF and GDF companies originates from the workers' claims made between the interwar years for apprenticeship. However, we had to wait until the Second World War to see the inauguration of the youth camps that will develop into apprenticeship centres, then transform into schools to learn the EDF and GDF jobs. These schools and the school of Sainte-Tulle, which was opened in 1942, gave three-year training to an increasingly large number of pupils. But we had to wait until 1956 for a convention to be signed with the French Ministry of Education to transform these schools into public schools. Aged between 16 to 21, the pupils participated in the school life and this contributed to quickly create a strong community spirit. After 1968, training was reorganized with a distinction made between the supervisors and the qualified workers. The hesitations seen during the following two decades clearly translate the difficulties in defining training which wanted independence and yet craved for State recognition. The 1980 and 1990 years will see a slow loss of momentum for the school of Sainte-Tulle. The lower number of pupils, the raised entry level and the emergence of the new technologies will lead EDF and GDF to pull the plug on recruiting in 1994.

Parmi les nombreux ouvrages sur l'histoire des industries électriques et gazières françaises, peu ont abordé la formation des agents d'Électricité de France (EDF) et de Gaz de France (GDF) dispensée au sein des écoles de métiers. Or, ces entreprises ont toujours voulu disposer d'un personnel qualifié ; cela a significativement pendant une longue période que l'établissement forme lui-même ses agents. Pour cela EDF et GDF se sont dotés très rapidement de centres d'apprentissage. Certaines sociétés privées bénéficiaient d'un statut du personnel et de structures d'enseignement bien avant la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation et le décret du ministère de la Production industrielle du 22 juin 1946, qui approuve le statut national des industries électriques et gazières. Cependant, ce texte va permettre d'uniformiser et de structurer la formation professionnelle et l'apprentissage. L'école de métiers de Sainte-Tulle¹ est une parfaite illustration de cette volonté. Ce n'est pas la seule école², mais c'est l'une des plus importantes du service de formation. Son histoire nous permet de comprendre les logiques et les mécanismes d'une institution qui a façonné plusieurs générations d'agents et constitué la force du service public de l'électricité et du gaz.

D'une revendication syndicale à la création du centre d'apprentissage de Sainte-Tulle (1938-1956)

L'histoire de l'école de métiers de Sainte-Tulle débute bien avant la natio-

nalisation des industries électriques et gazières. En 1937, un article concernant l'apprentissage apparaît dans les statuts de la société³ Énergie électrique du littoral méditerranéen⁴ (EELM). Ce texte nous apprend que l'établissement ne prend pas en charge l'enseignement et que le recrutement s'effectue selon le principe de filiation. Cependant, un ouvrier de la société EELM va tenter de faire évoluer ce constat. Il s'agit de Marius Bonnet. En 1938, ce secrétaire d'un syndicat et militant à la Confédération générale du travail (CGT) entre en contact avec le directeur de l'usine afin de demander l'autorisation de prendre des jeunes gens en apprentissage⁵. La réponse est défavorable, et il faudra attendre 1942 pour que cette revendication syndicale donne naissance à un centre de formation.

Pendant l'Occupation de la France, des structures d'encadrement de la jeunesse sont mises en place. Dès juillet 1940, les initiatives du gouvernement de Vichy tentent de façonner les jeunes sur fond de retour aux valeurs traditionnelles, et c'est au sein de cette politique que sont instaurées plusieurs institutions comme le Secrétariat général à la jeunesse. La plupart des écoles de métiers ont été créées dans ce sens. En 1941, sont inaugurés les camps de jeunesse de Gurcy-le-Châtel (Seine-et-Marne) et le Scourdois (Puy-de-Dôme), qui évolueront à la fin de la guerre en centres d'apprentissage puis en écoles de métiers de

1. Sainte-Tulle est une commune des Alpes-de-Haute-Provence. Elle se situe aux abords du Parc naturel régional du Lubéron et au sud de Manosque.

2. Citons les écoles nationales de Gurcy-le-Châtel et la Pérolrière, les écoles de métiers de Soissons-Cuffies, et le Scourdois pour l'électricité, et celles de Versailles et de Lyon-la-Mouche pour le gaz.

3. Il existait un statut du personnel édité en 1934, mais il ne fait pas mention de l'apprentissage.

4. Cette société privée, constituée le 25 mai 1900, est propriétaire de deux usines placées sur la commune de Sainte-Tulle : une usine thermique construite en 1919 et une usine hydraulique qui démarre en 1921.

5. Jean-Marc Hugué, *La formation d'une élite ouvrière. Industries électrique et gazière, 1940-1970*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 147.

l'EDF et de GDF⁶. Cependant, les origines de la création d'un centre de formation à Sainte-Tulle sont différentes. L'oisiveté des jeunes inquiète, plus particulièrement les résistants de Sainte-Tulle et de ses environs. Il faut les occuper et les soustraire au travail obligatoire en Allemagne⁷. C'est probablement grâce à ces arguments, et moins par la nécessité de l'élaboration d'une politique de formation, que le directeur de l'usine thermique accepte de créer une section d'apprentissage. Le 1^{er} avril 1942, six jeunes de la région de Sainte-Tulle et Manosque suivent les premiers cours⁸.

Le centre de formation se limite, à l'origine, à une baraque de chantier disposée aux abords de la centrale. Ce lieu voit s'enchaîner des cours technologiques et d'enseignement général, assurés par M. Cross, ancien enseignant des centres d'apprentissage de la SNCF. La formation pratique, quant à elle, est dirigée par Marius Bonnet. En 1943, changement de locaux. Le directeur de l'usine thermique autorise l'aménagement dans l'usine d'une salle de cours. Les effectifs passent alors à 24 élèves. Ces jeunes viennent de l'extérieur du village et demeurent majoritairement des fils d'agents. Le recrutement des élèves passe avant tout par une fiche de renseignements⁹ s'intitulant Bulletin de demande d'inscription au cours d'apprentissage de Sainte-Tulle et dont les différentes catégories à renseigner sont les suivantes : nom, prénom, filiation, lieu de naissance, date de naissance, nationalité, résidence actuelle, écoles suivies, diplômes obtenus, date de

sortie de l'école, occupation depuis la sortie de l'école, infirmité, préférences de la formation (travail des métaux en ajustage, en forge ou en tour, ou travail d'ouvrier électricien, chaudronnier ou fumiste).

Cette fiche dûment complétée, datée et signée, est à remettre à la direction de l'usine. L'inscription permet d'accéder à un examen d'entrée composé de quatre épreuves : une dictée, un calcul, un problème et une composition dont le sujet est : « *Quelle profession voudriez-vous exercer dans la vie ?* ». Le niveau des élèves fluctue entre absence de diplôme et obtention du certificat d'études primaires (CEP). Les élèves ont principalement entre 14 et 18 ans, 80 % d'entre eux sont de Sainte-Tulle et seulement la moitié demande à être formée au travail d'ouvrier électricien¹⁰.

Le 19 janvier 1946, l'Union départementale des syndicats ouvriers des Basses-Alpes (Digne) adresse une demande auprès du directeur de l'Enseignement technique pour la création d'un centre d'apprentissage à Sainte-Tulle par convention avec le ministère de l'Éducation nationale. Quelques jours plus tard, le verdict tombe. Le ministère de l'Éducation nationale, par l'intermédiaire de l'académie d'Aix-Marseille, rejette la demande, en précisant que le centre existant n'a pas un caractère public. Il faudra attendre la nationalisation des industries électriques et gazières pour que la situation de la section d'apprentissage de Sainte-Tulle évolue. Le 8 avril 1946, 154 entreprises de production, 86 de transport et 1 150 de distribution, contrô-

6. Jean-Marc Hugué, *Chronique d'histoire du service de la formation professionnelle*, Paris, EDF-GDF/Service de la formation professionnelle, 2002, p. 44-49.

7. Jean-Marc Hugué, *La formation d'une élite ouvrière*, op. cit., p. 146.

8. Jean-Marc Hugué, *Chronique d'histoire du service de la formation professionnelle*, op. cit., p. 56.

9. EDF Archives (Blois), boîte 944063.

10. *Idem*.

lées par une dizaine de grands groupes financiers, sont nationalisées, constituant Électricité de France et Gaz de France. C'est à partir de ce moment que le statut de la section d'apprentissage de Sainte-Tulle va connaître un essor considérable¹¹. Le 1^{er} octobre 1946, le centre de formation privé de l'EELM devient, sous l'indicatif 1861581 BV, un centre public¹² avec comme directeur, l'ancien maire de la commune, Jean Nicolas¹³. Dorénavant les élèves peuvent être internes et sont logés dans une salle prêtée par la mairie de Sainte-Tulle. Un trousseau personnel est demandé à chaque élève dont les principaux objets sont les suivants¹⁴ : un lit-cage avec du matériel de couchage, deux pyjamas, un costume de travail, un costume de sortie, une paire de pantoufles, du matériel de toilette, une assiette métallique, un couvert complet, un imperméable et une pèlerine. Le dortoir est aménagé dans la salle de musique de la mairie, 18 internes y sont logés sur les 44 élèves inscrits au centre. Les repas sont servis par la cantine scolaire. La formation propose plusieurs qualifications dont celle d'ajusteur (24 parmi les 44 élèves) et celle d'électricien (20 élèves).

Le 1^{er} novembre 1946, la société EELM est définitivement rattachée à EDF et la production des usines thermiques et hydrauliques de Sainte-Tulle est mise à la disposition du comptoir régional du Sud-Est¹⁵. Cette date est importante, puisqu'elle va permettre au centre de for-

mation d'obtenir des fonds d'EDF et de GDF.

Dès le 1^{er} octobre 1947, la direction des services centraux des industries électriques et gazières fait surélever d'un étage le bâtiment existant à l'entrée de l'usine, achète les équipements nécessaires, loue et transforme en internat une ferme située à proximité. L'acquisition de cette ferme et son extension vont permettre au centre de formation de se développer. À la fin de l'année, le centre dispose de 60 lits, d'un réfectoire, de salles de cours et d'ateliers dans l'usine. En 1948, le Conseil central des œuvres sociales (CCOS) finance la construction d'une cantine. À cette date, 34 élèves préparent le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) d'ajustage et 42 le CAP d'électricien. Il faut attendre 1948 pour que les formations de spécialisation mécanique et d'électricien pour les centrales thermiques soient mises en place. Cette formation permet aux élèves du centre de préparer le CAP d'ajusteur, de mécanicien-électricien et celui de monteur-électricien. Le recrutement est local, aux environs de Sainte-Tulle, et concerne des jeunes âgés de 14 à 16 ans. La durée de la formation est de trois ans divisée en trois cycles. Le premier cycle est qualifié de préparatoire, les deux autres sont de spécialisation. Chaque cycle est divisé en trimestres. Le personnel du centre est composé d'un directeur, d'un maître d'internat, d'un maître d'internat suppléant, de deux professeurs d'enseignement géné-

11. Cette évolution s'exprime plus particulièrement au travers du changement de son statut (1946 : section d'apprentissage ; 1949 : centre d'apprentissage ; 1957 : école de métiers).

12. Jean-Marc Huguet, *Chronique d'histoire du service de la formation professionnelle*, op. cit., p. 57.

13. Selon Jean-Marc Huguet, ce serait Pierre Girardot qui l'aurait recommandé à Marcel Paul. Les deux hommes se connaissent bien puisque le ministre a demandé au député-maire de Sainte-Tulle, Pierre Girardot, d'être le rapporteur du groupe communiste pour défendre les nationalisations. La version officielle détache de l'Éducation nationale, Jean Nicolas, pour que le rectorat d'Aix-en-Provence le nomme directeur du centre de formation.

14. Jean-Marc Huguet, *La formation d'une élite ouvrière*, op. cit., p. 148, note 152.

15. EDF Archives (Blois), boîte 731500.

ral (PEG) et de trois professeurs techniques adjoints (PTA)¹⁶ dont deux ajusteurs et un électricien. À noter l'absence de professeurs techniques et de personnel municipal.

Le 21 février 1949, une loi arrêtée au 27 juillet 1949 donne un nouveau statut au centre. Il devient, ainsi que les établissements de Gurcy-le-Châtel, Saint-Pierre-la-Pallud, la Pérolière et le Scourdois, un centre d'apprentissage¹⁷. Cette loi permet de poser les bases d'une politique de formation en égalisant l'offre d'enseignement sur tout le territoire et en instaurant un fonds commun basé sur l'avènement d'une culture d'entreprise, comme le souligne Jean-Marc Huguet¹⁸ : « *Il ne s'agit plus de former par l'apprentissage pour préparer un travailleur au geste professionnel sûr et de grande moralité, mais d'inscrire l'ouvrier dans un métier à conscience nationale de service public* ».

En 1950, Charles Bouis remplace Jean Nicolas. Ce nouveau directeur, nommé par le rectorat, est chargé de mettre en place la nouvelle organisation qui découle

du nouveau statut du centre. Au niveau de la formation, les cours demeurent inchangés. Le concours d'entrée concerne trois disciplines¹⁹ : le français, les mathématiques et le dessin. Ces matières se partagent les 80 points de la façon suivant : orthographe 10 points, quatre questions 10 points, arithmétique en cinq questions 20 points, dessin 20 points et composition 20 points.

Le cycle préparatoire se divise en deux nouvelles catégories²⁰ : une section A et une section B. La première concerne exclusivement les élèves qui, dans leur scolarité antérieure, ont déjà reçu un enseignement technique et/ou pratique tandis que la seconde regroupe les élèves sortis du cursus général ou équivalent. Ces deux classes permettent, si ce n'est d'améliorer le niveau de la formation, d'élargir le champ des inscriptions à une population sortant soit du technique, soit du général. Lors de la troisième réunion de la sous-commission de la formation professionnelle (SCFP) le 20 juillet 1955, René Le Guen souhaite que le rapport

16. Pour devenir PTA, il faut avoir été durant quatre ans minimum en exploitation, être classé au minimum en catégorie 6 et réussir un examen national. L'inscription à ce concours se fait au mois de janvier et les épreuves se déroulent entre mai et juillet. Il y a deux épreuves, une rédaction sur la pédagogie et un enseignement à un groupe d'élèves d'un geste professionnel et de la technologie s'y rapportant. Il est possible de se représenter en cas d'échec. EDF Archives (Blois), boîte 944064.

17. Les centres d'apprentissage sont les anciens centres de jeunesse créés par le ministère de l'Armement en 1939 ou par le gouvernement de Vichy. Un arrêté du 25 mai 1946 les rattache directement aux services de l'Enseignement technique. Ils sont classés en deux catégories, centres publics ou centres privés selon les critères suivants : si des centres fonctionnent avec l'aide de personnes morales ou physiques privées ayant une activité éducative ou sociale et prêtant leur concours aux services de l'enseignement technique, ils sont considérés, comme centres privés, à la condition que ces mêmes personnes soient propriétaires ou locataires des locaux de l'établissement.

Article 1^{er} : « Les centres d'apprentissage » sont des établissements d'enseignement technique ouverts aux jeunes gens et jeunes filles. Ils ont pour objet de former des ouvriers, ouvriers qualifiés et employés aptes à exercer les métiers et à remplir les emplois à caractère industriel, commercial ou artisanal. La formation dispensée dans les centres d'apprentissage comprend l'enseignement technique, théorique et pratique d'une profession déterminée et un enseignement général comportant la formation physique, intellectuelle, morale, civique et sociale des jeunes gens, complétée, pour les jeunes filles par une formation ménagère. »

18. Jean-Marc Huguet, *La formation d'une élite ouvrière, op. cit.*, p. 209.

19. EDF Archives (Blois), boîte 944104.

20. EDF Archives (Blois), boîte 944115.

établi par les différentes organisations syndicales sur la situation du centre de Sainte-Tulle soit examiné. Sainte-Tulle fonctionne comme un centre de base et non comme un centre spécialisé. René Le Guen veut transformer Sainte-Tulle en une institution nationale²¹. En 1957, le centre d'apprentissage de Sainte-Tulle (G1581) se transforme en école de métiers²². Cependant, il doit encore acquérir les locaux dignes de ce nouveau titre. Le 3 septembre 1955, EDF acquiert des terrains, par procédure d'échange de parcelles. Les travaux commencent avec un internat dès 1956. En 1958, le centre quitte l'usine pour les nouveaux bâtiments de l'école²³ et la construction d'un stade²⁴ débute. En 1959, Charles Bouis²⁵ fait état de la superficie de l'école de métiers : 6 hectares dont 3 225 m² de bâti (internat : 1 506 m², administration : 390 m² et ateliers : 1 329 m²). Le directeur demande l'agrandissement de la surface bâtie. La même année, de nouveaux ateliers sont construits. En 1960, Électricité de France acquiert à nouveau une ferme²⁶ pour aménager des ateliers de réseaux et de construction de matériel pédagogique. Un an plus tard, le

perfectionnement des agents d'EDF en électriciens de réseaux contraint la direction à agrandir l'internat. En 1963, c'est la construction d'un bâtiment réfectoire, l'aménagement des abords et le projet d'une infirmerie. Le dernier gros chantier de cette période est la construction d'un bâtiment administratif en 1965. Les principaux aménagements sont donc réalisés entre 1956 et 1965. Parallèlement, une nouvelle politique de formation est mise en place avec les conventions de 1956 et 1962.

L'école de métiers de Sainte-Tulle ou la structuration d'un dispositif national de formation (1956-1967)

Le 1^{er} octobre 1956, le service national d'EDF et le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (direction de l'Enseignement technique) signent une convention²⁷. Faut-il préciser que les discussions entre la direction de l'Enseignement technique de la jeunesse et des sports et la direction d'EDF et de GDF ont débuté plusieurs années auparavant. Le 3 février 1954, lors de la pre-

21. EDF Archives (Blois), boîte 036108.

22. La convention signée en 1956 instaure les écoles de métiers au sein des industries électriques et gazières.

23. Jean-Marc Huguet, *Chronique d'histoire du service de la formation professionnelle*, op. cit., p. 58.

24. Chaque école de métiers dispose d'un organisme sportif. « L'Association sportive du centre d'apprentissage de Sainte-Tulle » est créée le 29 avril 1948 (EDF Archives, boîte 944016). Évidemment, cette dernière change de nom en 1957 et devient « L'Association sportive de l'école de métiers EDF Sainte-Tulle ». Le sport occupe une place importante dans le dispositif de formation car outre l'occupation des internes et la défense des couleurs lors des diverses compétitions, en l'occurrence le bleu et l'orange pour Sainte-Tulle, cette activité permet de développer l'éducation physique professionnelle. En plus d'une connaissance des techniques et de l'acquisition de gestes, les qualités, développées par la pratique sportive, tant physiques comme l'habileté, la force et l'endurance que morales comme le sang-froid, l'altruisme, le volontarisme et les réflexes, garantissent aux futurs agents les moyens de remplir les fonctions qui leurs seront confiées. Les domaines proposés sont riches et variés. Il est possible de faire à l'école de métiers de Sainte-Tulle de l'athlétisme, du volley-ball, du cyclisme, du football, de l'haltérophilie, du judo, du badminton, du ski, du tennis de table, du rugby, du basket-ball ou du cross.

25. Par une lettre du 30 mai 1959 et adressée à la direction. EDF Archives (Blois), boîte 944063.

26. Jean-Marc Huguet, *Chronique d'histoire du service de la formation professionnelle*, op. cit., p. 58.

27. EDF Archives (Blois), boîte 836635.

mière réunion de la SCFP, le sujet était à l'ordre du jour. Le 27 novembre 1956, paraît au *Journal officiel* la convention qui fixe les conditions dans lesquelles les deux signataires collaborent pour la création, le fonctionnement et le développement d'écoles de métiers de l'électricité (Gurcy-le-Châtel, La Pérolrière, le Scourdois et Sainte-Tulle dont l'effectif total est au 15 décembre 1955 de 800 élèves). Ces écoles constituent des établissements d'enseignement public qui s'insèrent dans un dispositif national de formation au sein des industries électriques et gazières.

Dorénavant, la durée des études est réduite à 24 mois. Après un an passé en section préparatoire, les élèves suivent un cursus de spécialisation, appelé section normale, organisé en deux périodes de six mois. Le concours d'entrée a un niveau national et la répartition des élèves entre chaque établissement s'effectue selon le lieu d'origine et les résultats obtenus au concours. De façon générale, les meilleurs élèves sont recrutés par les écoles nationales de métiers²⁸. Les élèves ont entre 16 et 21 ans et vivent en internat. Cette vie en communauté est réglementée. Hormis pendant les cours, toutes les promotions partagent les mêmes activités et suivent le même système d'organisation. Chaque promotion a un nom défini

par les élèves, elle est divisée en plusieurs groupes symbolisés par une lettre de l'alphabet, puis chaque groupe est composé d'équipes, définies par un chiffre. Ainsi, la 5^e promotion²⁹ est la promotion « Lumière », elle sort en 1961. Elle est divisée en quatre groupes (A, B, C, D) et chacun de ces groupes possède deux équipes et demie (soit 20 élèves). À chaque membre de l'équipe est attribué un numéro qu'il devra décliner sur toutes ses affaires. Ces équipes sont constituées de 8 élèves qui désignent leur chef d'équipe. Ces derniers sont chargés de la discipline. L'autodiscipline consiste à confier aux élèves l'organisation de la discipline scolaire et à les faire participer aux décisions relatives à l'école. À Sainte-Tulle, le chef d'équipe est chargé de veiller à la bonne tenue des salles de cours (ordre et respect du matériel d'ameublement) et de faire procéder à la mise en ordre et au nettoyage des ateliers à la fin des cours³⁰. Les deux ans de formation initiale sont sanctionnés par un certificat de scolarité. De façon générale, les élèves sont placés dans des centres de distribution suivant les besoins de ceux-ci. Par conséquent, à la fin de leurs études, les élèves peuvent être placés loin du domicile parental. À noter qu'en 1960, le recrutement par les écoles de métiers représente la moitié du recru-

28. Une distinction est faite à l'intérieur du dispositif de formation d'Électricité de France et de Gaz de France entre les écoles de métiers qui forment des ouvriers qualifiés et les écoles nationales de métiers qui forment, en plus, des ingénieurs et agents de maîtrise. Ces écoles sont Gurcy-le-Châtel, La Pérolrière (pour l'électricité) et Versailles (pour le gaz). Il est possible que certains élèves, qui ont de très bons résultats, puissent passer des écoles de métiers en écoles nationales de métiers (EDF Archives, boîtes 944116, 944463 et 944075). Ce principe a été déterminé sous l'appellation « Passerelle de mérite positive ». Ce flux ne concerne pas beaucoup d'élèves. En règle générale, moins de cinq élèves de l'école de métiers de Sainte-Tulle passent en écoles nationales. Ce sont les résultats et l'avis du Conseil des professeurs qui déterminent l'accès à une passerelle. Par ailleurs, il existe aussi une passerelle négative. Mais nous n'avons pas remarqué la présence de ces situations au sein des archives de Sainte-Tulle. Cette seconde passerelle guide des élèves moins bons des écoles nationales vers les écoles normales d'EDF et de GDF.

29. La « première promotion » sort en 1957. En réalité, elle n'est pas la première puisqu'il y a déjà eu des promotions auparavant. Cependant, elle est la première d'un point de vue officiel. Le calcul des promotions se fait, à cette époque, en fonction des années de sorties.

30. EDF Archives (Blois), boîte 944063.

tement total. Par ailleurs, tous les élèves ne sont pas placés, car cela dépend des résultats et également du nombre de places disponibles. Le placement des élèves est annoncé lors de la journée de départ de la promotion. Ce départ est un rituel. La veille du départ, les élèves organisent une soirée durant laquelle se retrouvent toutes les promotions mais aussi les enseignants, le personnel et la famille des élèves. Cette dernière soirée peut se dérouler au centre ou même dans la salle des fêtes de la mairie de Sainte-Tulle avec une entrée payante, un bar et des groupes de musique. Le lendemain, alors que les promotions suivent une journée normale, la promotion sortante range ses affaires, puis accueille les parents. Entre 10 heures et midi, le directeur de l'école fait un discours en présence des personnalités locales, des directeurs de centres de distribution, des représentants du service de la formation professionnelle et de la direction de l'Enseignement technique. Puis il remet des prix³¹ aux meilleurs élèves, et annonce les placements. Les élèves quittent l'établissement entre 13h30 et 17h30.

La convention définie en 1956 doit être renouvelée tous les cinq ans, par conséquent elle doit être revue en 1961. Mais elle ne sera ratifiée par André Decelle, directeur général d'EDF et par le directeur des études, représentant le ministère de l'Éducation nationale, Marcel Reverdy, que le 6 septembre 1962³². Sur le système de formation, aucun changement. Les conventions se suivent et

se ressemblent. La section préparatoire, pourtant déterminée comme étant temporaire dans la première convention, est reportée. En 1967, la convention n'est même pas renouvelée. Les modifications interviennent quelques années plus tard, lorsque l'évolution de la société pousse le gouvernement à prendre des mesures, en particulier dans l'enseignement public et contraignent par la même occasion les industries électriques et gazières à réfléchir sur l'adaptation de la formation initiale à ces décisions.

S'adapter à l'évolution de la société : le temps des réformes (1968-1983)

Une période de réflexion s'engage à partir de 1967. La direction décide de réformer la formation initiale. La CSNP définit lors de sa réunion du 25 avril 1968 la nouvelle politique de formation³³. La première mesure concerne l'établissement de deux niveaux d'études. Le premier prépare des agents de maîtrise technique (AMT) et le second des agents d'exploitation (AE) ou ouvriers qualifiés (OQ). Les techniciens et ouvriers qualifiés sont formés dans les écoles nationales de Gurcy-le-Châtel, la Pérolière et Nantes-Montluc (école remplaçant Versailles). Les ouvriers qualifiés sont formés dans les écoles de métiers de Saint-Affrique, Soissons-Cuffies et Sainte-Tulle. Les deux formations ont un concours national. Cependant, il n'est pas permis à un candidat de postuler aux deux. La seconde

31. Les prix sont remis en fonction du cycle et des disciplines (EDF Archives, boîte 944013). De plus, des médailles sont distribuées aux sportifs. Par exemple, les médailles du mérite de Profor (le service Promotion-Formation) récompensent les meilleurs lanceurs de disque, de javelot ou de poids, les coureurs du 100, 200, 400, 4 x 100, 800 et du 1 000 mètres. Enfin, des brevets sont attribués aux élèves, comme le brevet athlétique pour l'haltérophilie, du 2^e au 5^e degré.

32. EDF Archives (Blois), boîte 836635.

33. EDF Archives (Blois), boîte 944118.

réforme concerne le niveau d'étude. Les élèves se présentant aux concours A.M.T doivent au moins avoir une formation de seconde technique et ceux se présentant aux concours OQ, une formation de troisième. Enfin, la section préparatoire est arrêtée. La durée de la formation est donc d'un an et débute par la 19^e promotion, la promotion « Espoir » (avril 1969-avril 1970). La direction des industries électriques et gazières souhaite que les agents acquièrent davantage de compétences. C'est pour cela que le système de formation est à nouveau réformé en 1972, réforme appliquée par le nouveau directeur de l'école de métiers, Raymond Gauthier, arrivé en 1971³⁴. La sous-commission de la formation professionnelle a débattu, lors de ces 55^e et 57^e réunions, qui ont eu lieu le 19 mai 1971 et le 6 janvier 1972, du passage de la scolarité de 12 à 18 mois. Des études ont été menées afin de comparer les formations des écoles de métiers et la formation des BEP et des CAP³⁵ à l'exemple de la formation d'électricien de réseau, dispensée à l'école de métiers de Sainte-Tulle. La dernière promotion à scolarité de douze mois sort en avril 1972 et la première promotion de dix-huit mois sort un an plus tard. De plus, il est prévu des stages pour les agents n'ayant qu'un an de formation, afin qu'ils puissent combler le retard vis-à-vis des élèves de la nouvelle formation. Toutes ces décisions ont pour objectif d'adapter le système de formation aux réformes de l'Éducation nationale et de préparer la

signature de nouvelles conventions. La direction doit renouveler la convention tous les cinq ans, or depuis 1962, rien n'a été signé. Entre 1973 et 1984, deux phénomènes se développent. Le premier résulte de la volonté d'EDF et de GDF de conserver une forme d'indépendance vis-à-vis du système imposé par le ministère de l'Éducation nationale et le second est marqué par l'évolution de la vie de l'école de Sainte-Tulle.

À l'origine, la convention de 1956, concernait les sept écoles suivantes : Gurcy-le-Châtel, Soissons-Cuffies, la Pérolière, le Scourdois, et Sainte-Tulle pour l'électricité et Versailles et Lyon-la-Mouche pour le gaz. Mais trois écoles ont cessé la formation initiale (le Scourdois, Versailles et Lyon-la-Mouche) et deux écoles ont été créées Saint-Affrique et Nantes-Monluc. En 1968, a eu lieu le premier recrutement sur les deux nouveaux niveaux d'études : agents d'exécution et agents de maîtrise technique. Ces évolutions ont amené des changements de financement. Parallèlement, la législation impose une assimilation des écoles de métiers aux lycées techniques par adjonction d'un cycle long débouchant sur la préparation d'un brevet de technicien et la création d'un conseil d'administration pour gérer les lycées techniques. Cette situation pousse la direction d'Électricité de France et de Gaz de France à reprendre les discussions avec l'Éducation nationale en 1973. L'Éducation nationale maintient à disposition environ 90 profes-

34. Charles Bouis est resté 21 ans au poste de directeur de l'école de métiers de Sainte-Tulle. Raymond Gauthier cède sa place en 1981 et il est remplacé en 1982 par Pierre Fassin. Enfin, René Daupagne reprend cette charge en 1988.

35. EDF Archives (Blois), boîte 036113. Ces documents nous apprennent que la formation des écoles de métiers d'EDF s'apparente davantage à celle d'un CAP, même s'il manque 400 heures de formation pratique. La durée varie selon le cycle, le CAP dure trois ans, le BEP deux ans. Par conséquent, la formation dispensée au sein des industries électriques et gazières présente un intérêt particulier, puisqu'elle est plus courte (un an et demi) et que le différentiel en formation pratique est rattrapé par des stages de perfectionnement au sein de l'entreprise.

seurs et continue de distribuer des bourses à des élèves si, en contrepartie, les établissements de formation initiale d'EDF et de GDF appliquent le schéma organisationnel de l'Éducation nationale. L'application de celui-ci passe notamment par la préparation aux diplômes de l'Éducation nationale, brevet d'enseignement professionnel et le brevet technique. Le projet qui prévoit la préparation de 430 élèves au BEP d'électricité est remis au ministère de l'Éducation nationale pour ratification le 4 juin 1975. Mais aucune signature ne sera apposée. Pourtant, le 18 mars 1976, le ministère approuve le BEP « Transport et distribution des gaz combustibles » et le 21 avril 1976 le BEP électrotechnique « Production ou distribution d'électricité ». Mais la direction d'EDF et de GDF réfléchit encore. Certains points empêchent toute ratification. Par exemple, la sanction des études par un BEP et un BT amène EDF et GDF à revoir leur politique de formation. Le temps total de formation reste le même, mais l'adoption des programmes du ministère contraint les écoles à consacrer davantage de temps à la formation générale, au détriment des activités techniques et technologiques. De plus, l'examen officiel obligatoire laisse présager à la direction que les résultats ne seront pas aussi bons qu'avec la délivrance de certificat de scolarité et dont le taux de réussite avoisine les 60 %.

Par ailleurs, la création d'un diplôme spécifique aux industries électriques et gazières contraint EDF et GDF à embaucher toutes les personnes sortant des écoles de métiers. Or, l'imprimé à remplir au moment de l'inscription au concours d'entrée stipule que l'embauche n'est pas obligatoire et que le placement ne sera pas effectué où l'on souhaite. Ces

différentes restrictions font apparaître des problèmes jusqu'alors dissimulés. Un rapport de la sous-commission de la formation professionnelle envisage deux solutions³⁶ : « *Soit renoncer à toutes les premières formations spécifiques aux établissements. Soit ne conserver que la formation des agents d'exécution préparant un BEP. Dans le premier cas, il faudrait faire suivre aux jeunes un stage d'adaptation aux métiers d'environ trois mois pour les agents de maîtrise et six semaines pour les agents d'exécution. Dans ce cas les établissements économiseraient le coût fonctionnel de l'ensemble des écoles de métiers pour les premières formations, soit 53 millions, mais devraient payer la taxe d'apprentissage, 22,8 millions et financer les stages d'adaptation professionnelle, environ 6,6 millions, salaires des stagiaires compris. La deuxième hypothèse permettrait une certaine continuité, ce qui peut aider à l'exportation de formation et maintiendrait une certaine assurance en matière de recrutement régionalisé.* ».

C'est la première fois qu'il est question d'argent, ou plutôt que ce problème est ouvertement mis en avant. En janvier 1977, la convention n'est toujours pas signée. Nous ne savons pas s'il y a eu une autre convention. Mais force est de constater qu'en 1981, la formation n'a pas beaucoup évolué. Un document présentant les activités de l'école de métiers de Sainte-Tulle³⁷ en fait état. Outre la mission de perfectionnement des agents, l'école propose une première formation du niveau BEP qui est sanctionnée au bout de dix-huit mois par un certificat de scolarité d'ouvrier d'exploitation des réseaux de distribution d'électricité. Le concours de recrutement est national et s'adresse à des élèves de fin de scolarité de

36. EDF Archives (Blois), boîte 836999.

37. EDF Archives (Blois), boîte 944016.

troisième. Un stage d'une semaine dans les services de l'exploitation régionale clôt la formation. L'apprentissage de l'esprit de service public demeure intact, tout comme l'importance donnée à la formation physique.

L'indépendance vis-à-vis du ministère de l'Éducation nationale est à nuancer, mais la vie à l'école a changé, conséquence de l'évolution de la jeunesse au sein de la société. Dorénavant, suite au concours, se réunit un jury d'admission, puis un contrôle médical. Enfin l'admission se fait en fonction des places disponibles car les inscriptions aux concours sont de plus en plus nombreuses. La population reçue dans la formation initiale proposée à Sainte-Tulle vient de régions différentes. Par exemple, la 40^e promotion³⁸, la promotion « Scorpion », est composée de 56 élèves répartis en sept équipes. Les élèves viennent du sud de la France pour la plupart mais également de villes situées dans le nord de la France comme Evreux ou encore de l'étranger comme la République Centrafricaine ou le Tchad. Durant cette période, les élèves ont entre 17 et 19 ans, mais la plupart ont atteint la majorité depuis 1974. L'école propose une formation au permis de conduire que de plus en plus d'élèves obtiennent, aussi bien le permis véhicule léger que le permis poids lourd. En outre, une formation de secourisme est proposée et les élèves peuvent régulièrement donner leur sang. Les activités sportives s'enrichissent par le canoë-kayak, la plongée, la voile, la randonnée, la pêche ou la varappe. Les activités socioculturelles se diversifient également avec des animations de ciné-club, de photographie, de

théâtre, d'orchestre, de modélisme, de reliure, d'échecs, de dessin ou l'organisation de sorties : conférences, expositions ou concerts. Des élèves de la 34^e promotion (octobre 1976 à avril 1978), de la 35^e promotion (avril 1977 à octobre 1978) et de la 36^e promotion (octobre 1977 à avril 1979) ont eu le droit de réaliser des sorties exceptionnelles. Par exemple, trois élèves sont allés en Angleterre et la section de sport aérien de Marseille a offert huit baptêmes de l'air³⁹. Par ailleurs, les élèves quittent les dortoirs pour des chambres de quatre, preuve manifeste d'un nouveau rapport à l'intimité. La vie en communauté évolue même si les traditions demeurent inchangées. La 43^e promotion, la promotion « Lucky Luke » (avril 1981 à octobre 1982), est la dernière sous le régime de l'autodiscipline et de la semaine de six jours.

Nous constatons que malgré le retrait de l'autodiscipline, les anciens ont encore du pouvoir sur les nouveaux et le bizutage continue. Par ailleurs le passage de la semaine à cinq jours influence la vie en communauté et également les activités⁴⁰. Par exemple, il est plus difficile d'organiser des compétitions sportives. De plus ces activités ont surtout lieu le soir après les cours, soit quatre fois par semaine. Au final, l'intérêt porté aux activités socioculturelles et sportives est en baisse. Enfin, le niveau des élèves continue d'augmenter, si bien que la plupart d'entre eux avec le niveau de troisième sont déjà en possession d'un BEP ou d'un CAP et plus de 60 % des candidats de 1982 ont un niveau supérieur à la troisième. Ce phénomène, pousse la direction à revoir une nouvelle fois le

38. EDF Archives (Blois), boîte 944015.

39. EDF Archives (Blois), boîte 944014.

40. EDF Archives (Blois), boîte 944016.

système de formation, afin de s'adapter à une société en changement.

La fin d'une histoire (1984-1997)

Le 12 janvier 1984, la sous-commission de la formation professionnelle se réunit. Un des débats porte sur l'évolution des premières formations réalisées dans les écoles de métiers. Il est constaté que l'allongement de la scolarité, les difficultés du marché de l'emploi et l'élévation du niveau d'études nécessitent une réforme de la formation initiale des entreprises électriques et gazières. Une note datée du 18 septembre 1984 et adressée aux chefs d'unité d'EDF et de GDF fait état de l'évolution des écoles de métiers. Ce courrier est signé par Jean Litaudon, chef adjoint du service de la formation et du perfectionnement, et responsable de l'unité de formation Ouest⁴¹. La SCFP, réunie le 1^{er} juin 1984 pour mettre en place les réformes de la politique de formation, sans commun accord, a relégué le dossier à la Commission supérieure nationale du personnel (CSNP) du 3 juillet 1984. Il a été décidé de : « *Suspendre les formations d'agents de maîtrise technique et d'adapter le nombre d'agents d'exécution formés dans les écoles de métiers aux flux prévisibles du recrutement à venir* »⁴². Ces décisions s'appuient sur deux points précis. Le premier est le fait que l'Éducation nationale « *assure des formations d'agents de maîtrise diplômés correspondant, en qualité et en quantité, aux besoins d'EDF-GDF* », même si les formations d'adaptation professionnelle des agents de maîtrise, notamment gaziers, doivent

être accentuées. Le second point met en évidence le fait que les prévisions de recrutement d'agents d'exécution sont en baisse importante et que, parallèlement, ce recrutement doit prendre en charge les agents des Charbonnages de France que les industries électriques et gazières se sont engagées à embaucher. La nouvelle organisation permet également de moduler la capacité de formation en fonction de la conjoncture du marché de l'emploi, de libérer des moyens qui seront redéployés plus particulièrement entre les écoles de Gurcy-le-Châtel et la Pérolière vers des secteurs déficitaires et prioritaires et enfin de réduire les coûts d'exploitation des écoles. Par conséquent, les effectifs doivent passer pour la formation des agents d'exécution de 480 à 330, avec une étape intermédiaire à 400. Les services de la formation et du perfectionnement décident de :

- Suspendre les formations d'élèves à Gurcy-le-Châtel et à la Pérolière.
- Réduire le nombre d'élèves formés à Soissons-Cuffies et à Saint-Affrique.
- Maintenir inchangé le nombre d'élèves formés à Sainte-Tulle et à Nantes-Monluc.

Cette répartition tient compte des spécialités demandées par les directions et des capacités de reconversion des établissements de formation. Par ailleurs, elle ne sera effective qu'à la fin 1986 puisqu'il y a encore des promotions en formation.

L'école de métiers de Sainte-Tulle n'est pas touchée par ces réformes, même si elle doit restreindre le nombre des élèves en formation. Dès 1985, les effectifs sont passés à 400 et ne représentent plus que 330 élèves en 1986. Une promotion de

41. À noter qu'il existe trois unités. L'unité de formation Nord-Est dirigée par M. Menthias, l'unité de formation Sud-Est sous la direction de M. Zapoztocky et l'unité de formation Ouest sous la responsabilité de M. Litaudon.

42. EDF Archives (Blois), boîte 944090.

Sainte-Tulle compte désormais 48 élèves. En 1986, une seconde réforme des formations augmente le nombre de jours du stage qui passe à quinze jours au lieu d'une semaine. De plus, dans le but de se rapprocher plus nettement du calendrier scolaire et pour améliorer l'équilibre des trimestres, il est décidé de modifier les dates d'entrées et de sorties. Les deuxièmes quinzaines de février et d'août remplacent les mois d'avril et d'octobre. Cette décision ne sera pas longtemps effective puisque l'école de métiers de Sainte-Tulle, pour devenir un lycée technique, doit les changer au profit des mois de juillet et d'août. Le niveau des élèves se présentant au concours d'entrée continue d'augmenter. Ils viennent en 1989, pour la plupart, d'une seconde ou d'une première. Cette raison a sûrement permis à l'école de métiers de Sainte-Tulle d'être assimilée à un lycée technique. La première promotion à suivre ce cursus à Sainte-Tulle⁴³, est la 61^e. Elle entre dans l'établissement le 21 août 1990 et sort le 10 juillet 1992. Cette formation prépare les élèves au baccalauréat professionnel Équipements et installations électriques (EIE) spécialité technicien d'intervention électrique. Les études sont gratuites, l'internat est obligatoire et la scolarité dure deux ans. De plus, les parents doivent verser des frais de pension qui s'élèvent à 450 francs par mois. Les élèves doivent obligatoirement avoir moins de 20 ans et entrent avec un niveau de seconde⁴⁴. Ils sont 72 au 21 août 1990 à entrer en première. À la fin de cette année, ils ne sont plus que 67. Soixante-trois élèves de cette promotion obtiennent leur baccalauréat professionnel à la fin de leur terminale, ce qui représente un taux de réussite de

95,5 %. Un élève ne sera pas placé au sein des industries électriques et gazières pour raison de santé, les 62 autres le seront.

Le 28 février 1994, le directeur général d'Électricité de France, Jean Bergougnoux, et le directeur général de Gaz de France, Pierre Gadonneix, ont décidé, après consultation de la Commission supérieure nationale du personnel sur les différentes filières de qualification de jeunes en vue de l'embauche, le 1^{er} février 1994, « *de ne plus recourir aux formations par la voie scolaire en écoles de métiers* ». En 1996, Soisson-Cuffies ferme ses portes. L'école de métiers de Sainte-Tulle est la dernière école de l'électricité. Elle arrêtera la formation en 1997 lorsque sort la 66^e promotion, la promotion « Titanic ».

La promotion « Caliméros » (1994-1996)

Nous avons décidé de retracer la vie des derniers occupants de l'école grâce à des témoignages écrits. La promotion choisie n'est pas la dernière, mais la 65^e, la promotion « Caliméros ». La première partie du concours national s'est déroulée le 6 avril 1994 à Annecy pour les épreuves écrites de connaissances générales en électricité, français et sciences physiques. Les élèves de niveau seconde avaient pour certains déjà passé un BEP EIE. La seconde partie se déroule à l'école de métiers de Sainte-Tulle. Les concourants doivent passer un test pratique (dessin technique vu en trois dimensions), un test d'aptitude technique et physique (lecture de schéma avec assemblage d'un détendeur gaz plus une ascension d'échelle) et un

43. EDF Archives (Blois), boîte 972554.

44. EDF Archives (Blois), boîte 944153.

test médical. Les résultats parviennent début août 1994 avec une liste d'affaire marquée. Le 15 août 1994, les élèves reçus viennent avec leurs parents sur le site de Sainte-Tulle. Ils sont pris en charge par un élève de la promotion précédente qui leur fait visiter les locaux et leur présente les horaires et les diverses activités proposées. En fin de journée, les parents repartent. La 65^e promotion est composée de 48 élèves et est répartie par chambre de trois. Dès la première nuit, vers 2 heures du matin, la 64^e promotion, composée de 72 élèves, vient réveiller les nouveaux arrivants. Ce réveil est accompagné d'une petite collation au foyer. Le lendemain, la traditionnelle rencontre au lac de Serre-Ponçon a lieu. Elle regroupe les deux promotions. Elle permet aux différents acteurs de l'école de se rencontrer (élèves des deux promotions, enseignants, directeurs, personnel). Deux groupes de 24 élèves sont constitués pour suivre les cours de mathématiques, de français, d'histoire, d'anglais et de sport, quatre groupes de 12 pour les cours d'arts plastiques, d'éducation civique et d'électricité. Des équipes de huit élèves pour les ateliers. Dans la même journée, les équipes se rendent au magasin pour prendre possession de leur paquetage composé de deux pantalons, deux vestes, deux polos, une paire de chaussures de sécurité, une paire de bottes, des vêtements de pluie, un casque de chantier, des paires de gants de travail et des affaires pour suivre les cours d'enseignements généraux. Le programme de la formation suit celui de l'Éducation nationale, la différence s'effectue autour de la formation en ateliers qui est davantage centrée sur le travail des agents d'EDF. Par exemple, le sujet du baccalauréat en 1996 consistait à réaliser un branchement client en façade d'une maison. Les semaines se déclinent de la façon suivante.

Lundi :

- 7h30 à 9h30 : français
- 9h30 à 10h30 : éducation artistique
- 10h30 à 12h : connaissance du monde contemporain (CMC)
- 12h à 13h30 : repas
- 13h30 à 17h : formation physique et professionnelle (FPP)

Mardi et Mercredi :

- 7h30 à 17h : formation professionnelle (branchement et réseau EDF)

Jeudi :

- 7h30 à 12h : FPP
- 13h30 à 15h30 : mathématiques
- 15h30 à 17h : anglais

Vendredi :

- 7h30 à 9h30 : sports
- 9h30 à 12h : sciences et techniques industrielles
- 13h30 à 15h : économie et gestion
- 15h à 16h : organisation méthodique du travail (gestion du temps de travail)
- 16h à 17h : secourisme

Ces semaines sont suivies de quatre stages. Le premier d'une semaine s'effectue en agence EDF pour découvrir les agences d'exploitation et de clientèle. Le deuxième se déroule sur deux semaines, toujours en agence EDF, mais il est davantage axé sur la découverte du travail des agents sur le terrain. Le troisième est de quatre semaines en entreprise pour approfondir les connaissances acquises en cours sur les installations électriques avec des automatismes. Cela permet de mieux préparer le baccalauréat professionnel. Le quatrième, enfin, d'une durée de trois semaines, consiste à intégrer les élèves dans des équipes d'EDF. Le week-end, la plupart des élèves ne rentrent pas chez eux. Des permanences pour tenir le standard téléphonique et faire des rondes de surveillance

du site sont organisées. De nombreuses activités sont proposées sous la responsabilité d'un élève et encadrées par des professeurs volontaires. Il est proposé aux élèves des sorties en montagne, de l'escalade, du vélo de route ou tout terrain, du rugby, du football, du handball, du basket-ball, du volley-ball, du tennis, du modélisme de bateau et d'avion, une salle de billard, de l'informatique, de la radio-amateur, un club de vidéo (montage de court-métrage) et différentes sorties culturelles. À la fin de chaque année scolaire, entre la fin des examens et le résultat, des chantiers sont prévus sur lesquels les deux promotions sont réunies pour travailler ensemble. En 1995, c'est la construction d'une ligne de 20 kV dans les Baux-de-Provence et une réhabilitation de deux tours en Corse. En 1996, c'est la construction d'un réseau de basse tension avec l'intégration d'un branchement en équipe vers Narbonne. Ces chantiers se terminent par un rite. La tradition veut que tous les élèves de la même promotion élaborent une tombe pour accueillir la quille à la fin de la soirée de la sortie de promotion. Nicolas Vigna nous explique ce qu'est la quille : « *La quille : c'est comme à l'armée on dit que l'on fête la quille. Ce qui signifie qu'à la fin du service militaire, une pièce de bois taillée en gros comme les quilles de bowling est brûlée pour symboliser la fin de la mobilisation et le retour à la liberté. Pour nous : À la fin de notre fête de promo nous brûlions une quille dans un grand feu allumé avec quelques feuilles de cours, et quand le feu était éteint nous déposions les restes de la quille dans ou sur la tombe de la promo* »⁴⁵.

L'illustration suivante est la tombe de la 65^e promotion⁴⁶. La quille est placée au milieu d'une chaise électrique qui représente la tombe. Sur le haut de la photographie, nous pouvons distinguer le numéro, les dates et le nom de la promotion. De chaque côté de la tombe se trouvent trois plaques rouges qui symbolisent les six équipes et sur lesquelles est inscrit le nom des élèves. Enfin, le nom du professeur qui a parrainé la promotion est noté sur la dernière plaque.



Photographie de la tombe de la promotion « Caliméros ».

Il existe une tombe pour chaque promotion et les anciens élèves se réunissent souvent dans ce cimetière. La dernière soirée de la promotion, les élèves reçoivent les notes du baccalauréat et se réunissent pour la traditionnelle fête

45. Courriel du 13 juin 2007.

46. Photographie envoyée par Nicolas Vigna le 13 juin 2007.

de sortie. Le lendemain, après le discours de sortie du directeur, les élèves se retrouvent autour d'un pot de départ et quittent l'école de métiers de Sainte-Tulle. La promotion « Titanic » arrive en août 1995 et compte 48 élèves dont une fille⁴⁷. Le bizutage que la 64^e promotion a fait subir à la 65^e promotion consistait à prendre des douches froides à n'importe quelle heure le soir. Suite à la démission d'un élève, ce bizutage a cessé. Les élèves de la 65^e se sont déguisés en fonction des activités qu'ils géraient et sont allés réveiller les nouveaux arrivants de la 66^e promotion pour faire la fête, lors de leurs premières nuits. Les repas étaient organisés par table de huit, il n'y avait pas de places fixes, même si les élèves ne mangeaient pas avec les agents en stage ou les élèves en alternance⁴⁸ qui étaient placés dans une autre pièce. Un agent EDF était chargé de préparer les repas jusqu'à ce que cette fonction soit confiée à l'entreprise Sodexo en 1995. Les chambres de trois étaient décorées selon les goûts de chacun. Il était autorisé d'accrocher des photos et posters dans la limite du correct. Les élèves, âgés de moins de 20 ans lors de leur inscription au concours d'entrée sont placés en fonction de leurs résultats. Moins les résultats sont bons et plus ils sont affectés loin de leur région d'origine. À quelques exceptions près, ces élèves mettent leurs connaissances, acquises au sein de l'école de métiers de Sainte-Tulle, au profit d'Électricité de France.

Conclusion

Près de 60 années se sont écoulées entre la revendication syndicale sur la création de l'école de métiers de Sainte-Tulle et l'interruption de la formation initiale. Ce parcours témoigne de l'évolution de l'éducation, des entreprises et de la société. Ces écoles assuraient la transition entre les enseignements donnés par l'Éducation nationale et l'entrée au sein des industries électriques et gazières. Elles ont très largement contribué à l'avènement de la culture d'entreprise, en s'appuyant sur des notions d'équipe, de solidarité, de communauté, mais aussi en transmettant aux élèves l'esprit du service public, le rôle qui leur incombait lorsqu'ils allaient entrer dans l'entreprise et la responsabilité de représenter EDF et GDF en toute occasion. Ces centres d'adaptation entre l'univers scolaire et le monde actif possédaient des particularités des deux horizons. Une continuité de cours mais pas de sonneries, des inter-cours autour des machines à café, des conseils de classe mais aussi des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) auxquels les élèves participaient et des commissions secondaires dans lesquelles la direction prenait



Blason de l'école de métiers de Sainte-Tulle en 1997.⁴⁹

47. Ce n'est pas la première fois qu'une fille suit la formation de l'école de métiers de Sainte-Tulle. En effet, la 50^e promotion (octobre 1984-avril 1986) accueille trois filles. C'est une première au niveau national. À partir de ce moment la quasi majorité des promotions comprend quelques filles. Hormis leur isolement dans une aile du bâtiment, aucun égard ne leur est accordé.

48. EDF Archives (Blois), boîte 944018. À partir de septembre 1992, l'école démarre une formation par la voie de l'apprentissage en plus du perfectionnement des agents et de la formation au baccalauréat. Cette formation sur deux ans permet à ces élèves de passer le brevet professionnel électrotechnique.

49. Photographie prise par Nicolas Vigna.

les décisions. En outre, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle cette pratique acquise à l'école donne vie à l'action syndicale dans l'établissement. Tout au long de son existence l'école de métiers de Sainte-Tulle a dû s'adapter aux évolutions de la société, comme l'allongement de la scolarité, la hausse du niveau de formation, l'apparition de nouvelles technologies, ou tout simplement l'obli-

gation de la scolarité jusqu'à 16 ans et la majorité civile définie à 18 ans. Les écoles de métiers devaient garantir le recrutement d'un personnel qualifié, capable de s'adapter à diverses situations et ayant un esprit corporatif, l'objectif a été atteint. Lorsque la 66^e promotion quitte l'école de métiers de Sainte-Tulle, c'est une page de l'histoire d'EDF qui se tourne et avec elle, celle de la culture de l'entreprise.